

91. *Ibid.*, f. 212-213.
92. *Maitres de Pierre*, doc. LXXXIX, p. 201-202 pour les contrats de travail, et doc. XC pour le contenu de la pomme. Sur l'histoire du bâtiment, J. Nougaret, J. et S. Grandjouan (collab.), *Montpellier monumental*, Paris, 2005, p. 27-28.
93. Selon la terminologie adoptée par Guiraud, *Histoire du culte*.
94. *Maitres de pierre*, doc. XC.
95. Un feuillet du *Petit Thalamus* restitue cet événement, AMM, AA9, f. 440-440v. L'édition électronique du manuscrit ne fait pas état de cette note.
96. Cette gravure, datée de 1552, est l'œuvre d'Antoine du Pinet, « Montpellier Cité & université tenue aujourdhuy pour premiere en la faculté de Medecine », dans *Plantz, pourtraits et descriptions de plusieurs villes et forteresses*, 1564, p. 104-105. Sur la datation de la carte (1552), voir G. Fabre, « Identification », p. 72-79.
97. Fabre, « Identification », p. 72-77.
98. *Ibid.*, p. 77-79.
99. *Item quod vos teneamini ponere pomum et pomellum supra dictam agulham, ipsa completa in summitate dicte agulhe quod vobis tradentur, quodquid pomum et pomellum fient expensis nostrum operariorum et operis sive fabricae dicte ecclesie. Maîtres de pierre*, doc. XXVI, p. 140-142, ici p. 141. Le clocher fut détruit par la foudre et reconstruit en 1412, *Ibid.*, doc. XXIX.
100. D'après Guiraud, *Histoire du culte*, p. 95-96, dont les sources ne sont pas citées. Dans *Maitres de pierre*, p. 43, sont mentionnés des travaux au clocher de Notre-Dame cette année-là, suite à sa fragilisation par la foudre, mais les auteurs indiquent ne pas avoir retrouvé le devis.
101. *Maitres de pierre*, doc. XC.
102. *Ibid.*
103. AMM, GG 79, f. 126-127 et AMM, Inventaire 7, p. 21.
104. Bozoky, « Voyages de reliques ».
105. Gariel, *Series*, vol. 2, p. 182.

## Conclusion



*Se dégage-t-il une spécificité propre au Midi dans la dévotion aux corps saints et aux reliques entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle ? Cette question était l'angle d'attaque annoncé de notre session avec des termini qui furent étendus, puisqu'avec raison l'Antiquité tardive y reprit ses droits<sup>1</sup>.*

*Dans un premier temps, voyons comment les communications se sont présentées, leurs lignes de force et questionnements.*

*Du brillant exposé synthétique introductif de Catherine Vincent, nous retiendrons la mise en perspective du thème de la session par rapport aux 52 précédentes, en particulier la 37<sup>e</sup> consacrée à l'hagiographie et au culte des saints en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Catherine Vincent professe une volonté manifeste d'une approche décloisonnée dans ce domaine, qui n'est pas un « fatras » mais a un sens profond, à chercher. Ainsi, elle a aligné des pistes de recherches : la fête des reliques<sup>2</sup> qui mériterait une étude complète, la pastorale développée autour des reliques, l'identification mémorielle et didactique, et le pied de l'apôtre en mission, reliquaire anthropomorphe avec référence biblique (Is, 52,7).*

*Edina Bozoky, avec grande compétence, osa inventorier de manière synthétique les translations et inventions du Sud-Ouest. La moisson est féconde : d'un abbé Haignard, vers 869, qui avait l'habitude de se procurer par ruse des reliques, jusqu'à Thomas d'Aquin dont le corps fut ramené à Toulouse, en passant par les*

Majestés, certaines remplies de reliques, qui sont promenées en procession pour la paix et d'autres causes. La reconquête catholique, après l'épisode cathare, s'écrit aussi avec les reliques. C'est dire l'importance des datations. Avec Patrick Henriët, c'est l'hagiographie, huit miracula en particulier qui nous apportent un fort beau témoignage sur un double culte en un seul lieu : Guillaume, fondateur de Gellone et/ou la Sainte Croix<sup>3</sup>. Comment gérer ? Faut-il, comme cet éditeur bénédictin du *XVII<sup>e</sup>* siècle, opérer une purge dans les manuscrits ? Et reléguer deux longs miracles par des moines/voleurs d'une abbaye que connaissaient bien les Gellonais mais non identifiée dans le texte<sup>4</sup> ? Et voici qu'un nouveau protagoniste apparaît dans les textes et à ce colloque : Charlemagne, la figure du souverain par excellence, pourvoyeur de reliques à Gellone.

L'histoire de l'art et l'archéologie nous rejoignent avec l'abbé Passerat et l'abbaye cistercienne de Grandselve dont seul, pratiquement, subsiste le trésor témoignant de la dévotion à de nombreux saints. Un réseau cistercien de diffusion de reliques doit-il être envisagé ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les trésors de reliques des abbayes cisterciennes n'ont rien du dépouillement prôné par saint Bernard<sup>5</sup>.

Avec Jean-Loup Lemaître le Limousin hagiographique se dévoile à travers Bernard Gui et son inspirateur Geoffroy de Vigeois, dans un travail avant tout d'historien réalisé par le dominicain limousin qui néglige les œuvres d'art contenant les reliques.

Philippe Cordez envoya un texte lu par Daniel Le Blévec. Dans sa thèse Trésor, mémoire, merveilles. Les objets des églises au Moyen Âge<sup>6</sup>, il relève que le « moment carolingien » apporte sa contribution à l'histoire du Trésor, avec la désignation par Charlemagne du trésor d'église au sens courant d'aujourd'hui, le trésor ecclésiastique matériel, thesaurus sive ministerium vel ornamentum ecclesiarum, le mobilier liturgique et la décoration des édifices<sup>7</sup>. Philippe Cordez aborde la fonction mémorielle des objets ecclésiastiques médiévaux. L'écriture retient son attention, puis les objets et souvenirs carolingiens, en particulier (Charlemagne, Aix, Compiègne, Saint-Riquier,

Chelles). Il faudra encore beaucoup de temps avant d'avoir une statistique précise du nombre des authentiques de reliques de saints ou d'autres sources écrites permettant leur identification, leur datation ainsi que leur répartition géographique. Notre définition du trésor d'église en fait « la conscience historique et artistique d'une ville ou d'une région, qui en conserve les principaux vestiges sacrés, les reliques des saints, mais aussi une multitude d'objets des plus variés, précieuse collection à la fois spirituelle mais aussi matérielle, annonciatrice du musée »<sup>8</sup>. À Fanjeaux, Philippe Cordez a décidé de parler de l'abbaye de Lagrasse près de Carcassonne, fondée par Charlemagne, que l'empereur enrichit d'« objets de mémoire » : du récit, « une très vieille histoire » remontant à Charlemagne, où les reliques sont placées dans diverses parties du monument, créant une spatialisation du sacré, si bien analysée par Dominique Iogna-Prat. Le récit en latin était à lire et Jean-Loup Lemaître d'indiquer sa traduction en Occitan, avec des différences à prendre en considération. François Wallerich étudia les interactions entre reliques et eucharistie à partir des hosties de Caussens (vers 1300), exposées à Agen et des implications sur le plan de la pastorale. Comme le disent deux frères prêcheurs de son récit « une chose si nouvelle et si extraordinaire ne doit pas être cachée (...) mais révélée au public » : l'hostie changée en chair. Voir l'hostie, c'est voir le Christ, comme pour la Véronique chère à Jean-Marie Sansterre.

Yoan Mattalia<sup>9</sup> a fait un état de la question de l'impact du culte des saints sur l'espace ecclésial dans le Sud-Ouest, montrant les solutions architecturales adoptées dans de petits édifices. Certains suscités par de grandes abbayes dont ils dépendaient (Saint-Victor de Marseille, Moissac, Marcillac), d'autres, petites églises desservies par le clergé séculier fort imitateurs des premiers. Sont-ce des chefs-lieux de diaconés ? La crypte semi-enterrée ou la crypte-halle dominant, selon la typologie du spécialiste en la matière, Christian Sapin. Les banquettes d'exposition dans plusieurs cryptes permettent aux pèlerins de veiller, le sarcophage en pierre est posé sur colonnettes, pour passer en dessous, avant le baldaquin gothique, inspiré

de l'orfèvrerie, dont, à Saint-Sernin de Toulouse, va être gratifié saint Saturnin et qui va faire florès dans le pays.

La communication suivante consacrée au culte des saints évêques en Provence montre une spécificité méridionale. Le sarcophage en pierre reste fort présent jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle dans une région plus rétive à l'art gothique<sup>10</sup>. Yann Codou, dans une brillante et fort claire synthèse, distingua des phases précises du I<sup>er</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. La théâtralisation de la sainteté à Saint-Victor (arcosolia et sarcophages) ou aux Alyscamps remploie des pièces antiques et carolingiennes. La mise en scène des reliques s'y accomplit surtout dans des cryptes aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. La cathédrale n'est pas à l'origine le lieu de sépulture de l'évêque. Le transfert s'y effectue aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>. Ce n'est plus la tombe mais des reliquaires et, par exemple, à Apt, ces niches hautes, placées dans le sanctuaire. Le mobilier pour les reliques aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles mériterait une étude détaillée<sup>11</sup>. Thierry Pecout montre que la figure épiscopale s'affirme face au peuple<sup>12</sup>. Au croire, au voir, on nous permettra d'ajouter le toucher qui est si important dans le culte des reliques. On rappellera l'exposition, au Louvre, des reliques de saint Césaire : sandale, chemise, ceinture et imposant pallium, dont les textes nous disent qu'on se les arrache. C'est précisément d'un reliquaire du saint du XIV<sup>e</sup> siècle, fort heureusement récupéré en 1998 par le Musée de Pont Saint-Esprit, qu'Alain Girard nous entretint dans un bijou de communication orfèvrée : l'œuvre d'art est particulièrement bien documentée par un dossier notarial où apparaît un ermite aux prises avec des moniales à propos du culte et qui vont finir par gagner.

Toulouse arriva avec Michelle Fournié et Sophie Brouquet qui exploitent toute la richesse d'inventaires d'archives de 1246 au XV<sup>e</sup> siècle. On constate la croissance exponentielle du stock de reliques de Saint-Sernin, l'existence d'une confrérie des Corps-Saints qui s'occupe uniquement des reliques et de leur procession, les « monstres des reliquaires », dont la grande ostension de 1385 étudiée ailleurs par Denise Péricard-Méa. Michelle Fournié s'intéresse à l'idéal apostolique et aux six apôtres de Toulouse. Elle a récemment magistralement retracé l'histoire de la relique cistercienne du saint

Suaire de Cadouin, abritée à Saint-Sernin, et son insertion dans la religion civique de la fin du Moyen Âge. In fine, en 1463, une charte attribuée à Charlemagne la distribution des reliques à Toulouse. Sainte Foy de Conques ne pouvait être absente du colloque, par sa statue au masque d'or impérial et par ses miracles bien connus et fort violents. Jean-Hervé Foulon était aux commandes dans le propitiatorium qui abritait le trésor. Patrick Henriot s'interrogea alors pour savoir s'il fallait aller jusqu'à Compostelle et sur l'instrumentalisation du culte de saint Jacques à leur profit par d'autres sanctuaires sur ses chemins : Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Gilles du Gard, Saint-Émilien<sup>13</sup>. La concurrence est forte. Dieu peut agir partout, par l'intermédiaire de ses saints.

Les deux communications suivantes, celles de Fernand Peloux et de Raphaël Guérin, entrent un peu en contradiction. Le premier étudie deux cas de relations entre l'hagiographie et les reliques (Mende et Toulouse), où manifestement textes et iconographie hagiographique semblent indépendants. Le second montre, en revanche, la réécriture hagiographique dont fut l'objet Eutrope de Saintes, à la suite précisément d'une translation ; il rappelle in fine qu'un autre saint évêque, Front, disciple direct du Christ, est gratifié d'un tombeau imitant celui de Jérusalem et d'un édifice à coupes.

Christophe Baillet<sup>14</sup> donna un remarquable et fort clair exposé, analysant la réception des reliques par les communautés laïques, la noblesse d'abord, contre le clergé régulier, la bourgeoisie ensuite en milieu urbain. La place des reliques parmi les armes dont usèrent les monastères n'est pas à sous-estimer (Condom, Saint-Sever, La Réole, Moissac ou Saint-Émilien) ; l'on voit rarement dans les sources la mention d'une émeute populaire (Agen en 1281) contre la sainteté vite accordée à trois dominicains, dont les corps avaient été exhumés. Les Toulousains Laurent Macé et Michelle Fournié s'unirent pour percevoir la spiritualité des Montfort, l'influence cistercienne et les reliques qu'ils honorèrent à Castres, Rocamadour ou Cadouin. Enfin Lucie Laumonier inventoria les reliques de Montpellier, fondée au X<sup>e</sup> siècle, une jeune ville qui n'abritait pas de reliques anciennes et dut en importer.

*Dans un deuxième temps, nous tenterons une actualité des reliques.*

### 1. La relique comme objet historique

*L'historien s'est depuis plusieurs années intéressé à ce que nous avons désigné sous l'appellation des « Sources écrites permettant l'identification des reliques ». Souvenons-nous du beau colloque organisé par Edina Bozoky et Anne-Marie Helvetius à Boulogne, en 1997, auquel ont participé plusieurs d'entre nous présents à Fanjeux. L'Université de Heidelberg a organisé à Mayence un très intéressant colloque sur les authentiques au Frühmittelalter<sup>15</sup>. Bruno Galland y renouait avec les authentiques du Latran, après son ouvrage pionnier de 2004. Ces cédules formidables continuent de susciter des découvertes, de même que celles de Chelles, sur lesquelles on aurait pu croire que tout était dit.*

*L'historien de l'art et l'archéologue se complaisent dans les reliques. À en juger par le colloque organisé en octobre dernier à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique à Bruxelles<sup>16</sup>. La dimension artistique et même historique nous semble parfois oubliée, à côté de recherches de la science, dite exacte, sur les ossements ou tout autre objet devenu sacré par contact avec les reliques. D'antan, on parlait de « science auxiliaire », ce qui a pu paraître un peu condescendant, mais l'interdisciplinarité que tout le monde plébiscite n'est pas toujours facile à mettre en œuvre.*

### 2. Une nouvelle dimension de la recherche se dégage

*Nous devons avouer avoir été souvent réticent devant certains aspects à notre sens trop médiatiques des exploits de la science pure à propos de l'authenticité des reliques. Nous répétons souvent que plus les reliques sont fausses, plus elles nous intéressent. Ainsi pourquoi*

*ne pas, un jour, organiser, comme l'avaient fait les Monumenta Germaniae Historica en 1986 pour les sources diplomatiques du Moyen Âge, un colloque sur les faux, uniquement réservé aux reliques ? Nous avons revu notre opinion sur l'étude scientifique des ossements et des reliques lato sensu. Nous participons en effet aux travaux d'une équipe d'Oxford, l'Oxford Cluster, où notre ami Georges Kazan nous entraîne dans de nouvelles aventures d'ouvertures de châsses et de reliquaires. Nous qui avons proclamé en 1995 arrêter faute de moyens !*

*Le Midi s'y prêterait à merveille, à ce que nous avons entendu sur la Sainte Coiffe de Cahors, des trois ermites de Duravel, de sainte Libérate ou du saint Jacques de Saint-Sernin de Toulouse. Ce qui nous paraissait dans les années 80 un peu hors de portée, faute de moyens financiers, devient progressivement accessible. En effet, les indications chronologiques recueillies peuvent encourager l'historien, l'historien de l'art, l'archéologue à reprendre, à rouvrir certains dossiers. Les croisements d'informations qui s'opèrent sont passionnants et quelquefois inattendus.*

### 3. Retour au Sud, au Midi, au Sud-Ouest, à l'Occitanie, à la Provence, à l'Ouest-aquitain, à la Gascogne.

*On a bien appréhendé les relations au sein de l'Europe carolingienne en matière de reliques. Continuent à être dessinées « les routes de la foi », pour rappeler le beau titre du grand livre de la regrettée Marie-Madeleine Gauthier, originaire de Langon, qui maniait avec aisance autant les émaux limousins que mosans ou rhénans. La géographie sacrée et sa cartographie se développent<sup>17</sup>. Le croisement de toutes les informations recueillies porte ses fruits. L'autoroute de Saint-Jacques de Compostelle, los caminos, ne doit pas nous aveugler. Un colloque fut organisé à Santiago en 2016 pour discourir à nouveau du grand pèlerinage, dont l'impact bien sûr est évident<sup>18</sup>. En 1056, des Liégeois, sous la conduite d'un moine de Saint-Jacques de Liège, effectuent le premier pèlerinage compostellan connu au*

nord des Alpes et en rapportèrent vraisemblablement une petite boîte en argent niellé, peut-être pour y mettre des reliques : couverte de caractères coufiques de l'époque, elle est l'un de ces objets arabes convertis que l'on trouve dans certains trésors. Jacques Stiennon a bien analysé le voyage de ces pèlerins à travers l'Aquitaine, qu'ils décrivent. Il étudia aussi le rouleau de Saint-Martin du Canigou qui passa à Stavelot et, avec Rita Lejeune, la légende de Roland dans l'art du Moyen Âge<sup>19</sup>. Mais d'autres autoroutes attirent les pèlerins : d'abord vers Rome, ensuite la Terre Sainte et enfin Constantinople. Les pèlerinages expiatoires ont aussi laissé des traces écrites et archéologiques. On est de plus en plus engagé dans le Moyen Âge<sup>20</sup>.

Les relations entre Nord et Sud sont aussi celles d'échanges de reliques. Le grand Wibald de Stavelot († 1158) était issu de Solignac et continua à entretenir des relations avec le Limousin. Nous croyons avoir démontré pour Stavelot-Malmedy que, sur les liens de confraternité (au nombre de 50), se greffaient des échanges de reliques. Les rencontres de Saint-Michel de Cuxa ont abordé, en 2010, le thème des trésors des églises à l'époque romane. Le trésor est à la mode : par sa partie des « curiosités », il intéresse aussi l'homme moderne. Mais revenons à « notre » Charlemagne, l'homme du Nord, qui a pourvu bon nombre d'établissements religieux du Midi, en légende tout au moins, comme le pseudo-Turpin et les grandes chroniques de France en popularisèrent l'idée. En matière de corps saints et reliques le Codex calixtinus aurait aussi livré une belle moisson pour le Sud.

Faut-il croire à une spécificité propre au Midi dans la dévotion aux corps saints et aux reliques entre l'antiquité tardive et le *xv<sup>e</sup>* siècle ? Dans la négative, cela ne diminuerait en rien la pertinence et la richesse de notre colloque. Bien sûr, des particularités existent avec des saints locaux ; mais souvent les mêmes phénomènes se retrouvent partout. Les Miracula en sont un bon exemple, souvent par les topoï véhiculés aussi bien au nord qu'au sud de la Loire. Les fous de reliques existent aussi dans le Sud : Guillaume de Gellone, Geoffroy de Vigeois, Bernard Gui et tous ces évêques soucieux de

l'identité de leur communauté ou de leur gloriole personnelle<sup>21</sup>, sans oublier les Montfort, dont Simon, leur « athlète du Christ ».

Nous avons récemment étudié l'œuvre de Jean d'Outremeuse, un polygraphe liégeois, mort en 1400, central pour l'histoire liégeoise et dont on ignore souvent les sources<sup>22</sup>. Mais il sait tout sur tout. Alors pourquoi pas sur les saints du Midi ? Jean d'Outremeuse parle plusieurs fois dans son œuvre de la Madeleine : le plat de résistance est la guerre des reliques entre Aix et Vézelay. Selon lui, en l'année 724 a lieu la translation d'une partie des reliques de la Madeleine d'Aix à Vézelay et il ajoute : « Il est bien vrai que tout le corps ne fut pas transféré à Vézelay, mais une partie seulement des reliques, comme on le dira ci-après à l'époque du pape Nicolas, le troisième<sup>23</sup> ». Jean d'Outremeuse relate la découverte par Charles d'Anjou, en 1279, à Saint-Maximin, d'une tombe en albâtre, premier lieu d'ensevelissement de la sainte, puis d'une autre, en marbre, enfouie profondément, dont un « liqueis odoit si bien que dont che fust l'apoticarie d'onne apoticaire ».

Jean d'Outremeuse retranscrit l'inscription en latin d'un vieux rouleau introduit dans du bois, comme dans une bouteille, pour qu'il ne pourrisse pas. Je cite en français moderne suivant Jacques Poucet : « En l'an 710 de la Nativité, le 6<sup>e</sup> jour de décembre, dans la nuit de la très sainte Nativité du Christ, sous le règne d'Odon, très pieux roi des Francs, à l'époque de l'invasion du peuple perfide des Sarrasins, ce corps de la très chère et vénérable bienheureuse Marie Madeleine fut transféré de son sépulcre d'albâtre dans celui-ci de marbre, par crainte de la race perfide dont on vient de parler et parce qu'il est davantage caché ici, le corps de Sidoine ayant été enlevé ». Cet écrit, Bernard Gui l'a lu, comme il l'atteste dans ses chroniques, et il l'a vu mettre en lieu sûr « pour le garder en témoignage de vérité ». Or on est bien documenté sur l'invention. Les récits plus détaillés des chroniqueurs racontent en effet qu'après la découverte du sarcophage et des ossements, Charles de Salerne avait estimé que l'examen approfondi du contenu ne pouvait être effectué que par des prélats revêtus de leurs ornements sacerdotaux. Il avait fait refer-

mer le sarcophage et apposer ses sceaux. C'est seulement neuf jours plus tard, le 18 décembre 1279, que les archevêques d'Arles et d'Aix procédèrent à cet examen, assistés d'autres évêques de Provence. Et c'est à cette occasion que, dans un morceau de vieux liège qui se cassa sous la main, on découvrit une petite feuille (un papyrus ?) avec une inscription. Elle fut lue en présence de tous les assistants et un procès-verbal fut dressé, retranscrivant soigneusement le texte de la « cédula ». « Chest letre lisit Bernard Guydon, enssi qu'ilh tesmongne en ses croniques, et qui le veit metre en lieu por gardeir en tesmongnage de veriteit » : le témoignage de Bernard Gui est cité par Jean d'Outremeuse pour garantir l'authenticité de la découverte.

Le paragraphe suivant raconte un miracle : « Et du saint bois, tout près de sa tête et de sa gorge, y était accroché. Il avait pris racine et développé des rameaux ; du fenouil en sortait qui se développait en longueur. Et tous les spectateurs étaient émerveillés. Ceux qui en mirent autour de leurs yeux voyaient plus clair qu'avant. D'après un témoignage fiable et dévot, on apprit que la racine et les branches furent ensuite partagées en plusieurs parties et gardées. On les conserve encore en différents endroits, comme des reliques ».

Jean d'Outremeuse s'inspire une fois encore de Bernard Gui, dont les informations sont plus sûres et plus précises dans le texte latin, traduit ici par Jacques Poucet : « De la langue très sainte de Marie Madeleine, qui adhérait encore à sa tête et à sa gorge, sortait une racine avec une petite branche comme du fenouil et elle pointait vers l'extérieur en longueur. Les assistants, en admiration, virent cela très clairement de leurs propres yeux ». Jean d'Outremeuse n'avait ni compris ni traduit correctement l'original latin. La dernière phrase du chroniqueur liégeois est beaucoup plus facile : on a raconté qu'on coupa la racine et la branche en plusieurs morceaux, qui furent conservées en différents endroits, comme autant de reliques. Jean d'Outremeuse omet deux données importantes de reconnaissance des reliques corporelles que l'on connaît par ailleurs ; pour lui le document prime même si, dans sa retranscription, des erreurs se glissent également (relative à la date et aux protagonistes), sans

compter que ce document est un faux destiné à justifier les prétentions de Saint-Maximin.

Enfin l'élévation du corps de la sainte a lieu : « Et le dit prince Charles, l'année suivante, c'est-à-dire en 1280, le troisième jour des nones de mai, en présence des archevêques de Narbonne, d'Arles et d'Aix qui avaient été convoqués, et de plusieurs autres évêques, abbés, religieux, nobles clercs et laïcs rassemblés, éleva le très saint corps de Marie Madeleine et le fit mettre dans une châsse d'or, d'argent et de pierres précieuses. Ensuite il fit installer la tête dans un buste précieux d'or et d'argent, orné de pierres précieuses, où il l'enferma. Et là, Dieu a fait un merveilleux miracle. On trouva aussi un autre document si vieux qu'il était à peine lisible, à cause de son ancienneté. Il disait ceci (en latin) : « Ici repose le corps de Marie Madeleine. » Ainsi, on sait vraiment où se trouvait le corps de sainte Marie Madeleine, quand son âme était au paradis avec les saints. Cette translation fut célébrée en la ville de Saint-Maximin, dans le diocèse d'Aix, le troisième jour des nones de mai de cette même année ».

Jean d'Outremeuse résume ; mais la légende provençale et bourguignonne de Marie-Madeleine trouve un très large écho chez notre chroniqueur. On l'a vu perplexe, au début, à propos de Vézelay. D'ailleurs, suivra une variante de manuscrit qui donne : « Il ne faut donc pas croire ce qu'on dit de Gérard, duc de Bourgogne. Puisque, selon le document, le corps de Marie Madeleine fut enlevé de son tombeau d'albâtre, on dut placer dans ce dernier un autre corps de saint ou de sainte. C'est celui-là qu'a transféré le dit Gérard ». C'est sans doute l'un des passages les plus intéressants du Myreur des historis de Jean d'Outremeuse en matière de reliques (invention, élévation, authentification, miracles).

Après la Provence, nous avons continué à explorer le Sud et trouvé saint Martial qui « enportat avec ly de propre sancg sains Estiene et de pluseurs aultres reliques ». À l'époque des persécutions, la loi romaine empêchait de démembrer les corps des martyrs. Le sang, lui, peut être prélevé sans porter atteinte à l'intégrité du corps. La légende

*rapporte que saint Martial, l'« apôtre d'Aquitaine », aurait remis une ampoule du sang de saint Étienne à la cathédrale de Toulouse. Selon Jean d'Outremeuse, les disciples de Martial, Amans et son épouse Véronne, « apportèrent avec eux de lacheal Nostre-Damme, de ses cheveals et II de ses soliers ». Jean d'Outremeuse sait qu'un soulier fut mis au Puy-en-Velay et l'autre à Rodez. La Vierge noire de Mende (XI<sup>e</sup> siècle), qui aurait été rapportée d'Orient par l'évêque Guillaume de Peyre (1187-1223), contient des reliques des cheveux de la Vierge. Selon la tradition, celles-ci auraient été données à l'église de Mende par saint Martial qui aurait également donné un soulier de la Vierge à l'église du Puy, un autre à celle de Rodez et une mèche de cheveux à celle de Clermont. On pourrait se poser la question de savoir si Jean d'Outremeuse connaissait, ou mieux, avait participé aux ostensions limousines.*

*Aussi nous vous invitons, et même au-delà du Sud, à aller faire vous-même vos emplettes sur les 150 mentions de reliques que nous avons relevées dans l'œuvre prolifique de Jean d'Outremeuse. Peut-être d'autres sources du chroniqueur liégeois vont-elles être identifiées ? Sachez toutefois que Jean d'Outremeuse n'aurait jamais quitté Liège. Il n'est donc pas souvent un témoin direct. Il estropie fréquemment les noms propres et confesse parfois sa hâte d'écrire et de terminer son œuvre : « Je ne say dire en franchois ». La géographie sacrée de Jean d'Outremeuse, celle qui retient notre attention pour les reliques, s'élabore donc à partir de ses lectures. La vision de Jean d'Outremeuse est celle d'un compilateur qui séduit par son français savoureux et, pour moi, par son côté liégeois. Sa vision des reliques est un témoignage parmi d'autres : elle permet d'appréhender une lipsanographie internationale que l'on découvre. Il est tentant, à la manière de l'édition d'une liste de reliques, de commenter chaque trésor à la lumière des sources utilisées par le polygraphe mais aussi à la lumière des études les plus récentes sur ces matières.*

*Bref, en bref pour paraphraser le titre d'une autre des chroniques, Jean d'Outremeuse est un auteur de Wikipédia du XIV<sup>e</sup> siècle, avec tout le bon et tout le mauvais que l'on peut trouver sur la toile.*

*En tout cas, la vision hagiologique de Jean d'Outremeuse permet de prouver; si quelqu'un en doutait encore, que les reliques occupent une place majeure même encore au Moyen Âge tardif. À Fanjeux, elles furent à l'honneur pendant trois jours : une vraie résurrection !*

Philippe GEORGE

Trésor de la Cathédrale de Liège

#### Notes

1. Nous remercions Catherine Vincent de sa cordiale invitation et nos collègues Michelle Fournié et Daniel Le Blévec de leur confiance, ainsi que Françoise Parraire, cheville ouvrière du colloque, et la Municipalité de Fanjeux. C'est pour nous un plaisir de dédier cette communication à la mémoire du Père Joseph Avril (†), qui a toujours été si fidèle à Fanjeux et vient de nous quitter. Daniel Le Blévec a bien voulu relire notre texte et nous faire part de ses remarques, nous l'en remercions vivement.
2. Nous la remercions à Thierry d'Echternach et une fois pour toutes nous remercions à notre ouvrage *Reliques. Le quatrième pouvoir*, Bruxelles-Nice, 2013, ce qui nous dispensera de nous citer ou de développer davantage.
3. Texte non remis par l'auteur.
4. La rivalité entre Stavelot et Malmedy, monastères jumeaux, a ainsi déclenché ce que nous avons appelé « une guerre de reliques ».
5. Nous avons abouti aux mêmes conclusions à propos de l'abbaye cistercienne de Salzinnes, près de Namur, que nous avons insérées dans d'autres exemples cisterciens.
6. Voir dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* (2017, p. 81-86), notre recension de Philippe Cordez, *Trésor, mémoire, merveilles. Les objets des églises au Moyen Âge*, Paris, 2016. Ajoutons que celui-ci a dirigé l'ouvrage *Charlemagne et les objets*, Berne, 2012.

7. Comme les avait bien distingués l'exposition *Vingt siècles en cathédrales* à Reims-Paris en 2001.
8. *BUCEMA*, 2005 : <https://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/103029/1/cem-719-9-definition-et-fonction-d-un-tresor-d-eglise.pdf> et, en 2010, dans *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* cités ci-dessous.
9. Texte non remis par l'auteur.
10. Sur cette marque durable de l'antiquité tardive plane le souvenir des recherches du regretté Paul-Albert Février.
11. M.-A. Sire, « De l'ombre à la lumière : les trésors de sanctuaire », dans *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* « Les trésors des églises à l'époque romane », t. XLI, 2010, p. 7-11.
12. Texte non remis par l'auteur.
13. Texte non remis par l'auteur.
14. Il s'était intéressé à la prière devant les reliques dans *Cahiers de Fanjeux* 47 (2013), p. 107-144.
15. Internationale Tagung « Reliquienauthentiken. Kulturdenkmäler des Frühmittelalters » (2017), sous presse.
16. [http://www.academia.edu/29663961/Relics\\_at\\_the\\_Lab\\_book\\_of\\_abstracts](http://www.academia.edu/29663961/Relics_at_the_Lab_book_of_abstracts)
17. Catherine Vincent plaidait en ce sens à Fanjeux en 2002.
18. Actes sous presse.
19. [http://opac.regesta-imperii.de/lang\\_en/autoren.php?name=Stiennon%2C+Jacques](http://opac.regesta-imperii.de/lang_en/autoren.php?name=Stiennon%2C+Jacques)
20. La thèse d'habilitation de Catherine Guyon sur le culte de sainte Catherine fourmillait d'informations sur les pèlerins du monastère du Sinaï, informations fort insolites sur la vie et les mœurs dans le désert, sur les conditions de transport et bien d'autres détails, sans oublier la description des lieux saints visités et des reliques emportées.
21. Nous avons en mémoire des travaux de Jean-Charles Picard ou de Luce Pietri, et bien sûr ceux d'André Vauchez.
22. Nous renverrons pour toutes les références citées à notre article : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/33/Reliques.pdf>
23. Les citations de Jean d'Outremeuse sont données d'après l'excellente transcription en français moderne faite par Jacques Poucet et, dans le cas de la Madeleine, également à son analyse pénétrante du dossier.

## INDEX

## DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

dressé par D. CARRAZ avec la collaboration de  
A. DUBREIL-ARCIN, M. FOURNIÉ et D. LE BLÉVEC

Les noms de personnes sont en PETITES CAPITALES, les noms de lieux en *italiques*.  
Principales abréviations :

a. = abbé – abb. = abbaye, abbatiale – arch. = archevêque – basil. = basilique – cath. = cathédrale – chan. = chanoine – chap. = chapitre – coll. = collégiale – conf. = confrérie – couv. = couvent – dioc. = diocèse – égl. = église – ép. = évêque – év. = évêque – fam. = famille – o. cist. = ordre de Cîteaux – o.f.m. = ordre des mineurs – o.p. = ordre des prêcheurs – o.s.a. = ordre de saint Augustin – o.s.b. = ordre des bénédictins – pr. = prieuré – st(e) = saint(e) – sgr. = seigneur – v. = voir.

- AARON, 290.
- ABBADIE (D'), Bernard, notaire de *St-Sever*, 348.
- ABBON, a. de *Fleury*, 325, 326, 349.
- ABSALON, 292.
- ADALAISE, mère de BERNARD TUMAPALER, fille de SANCHE-GUILHEM de *Gascogne*, 344, 349.
- ADALGERIUS, a. de *Conques*, 267, 286.
- ADÉMAR, a., 69.
- ADHÉMAR DE CHABANNES, 29.
- ADORATEUR (st), 69.
- Adour*, 318, 320-322.
- ADRIEN, roi de *Vasconia*, 321.
- Afrique*, 347.
- AGATHON (st), 49.
- Agde*, 300.
- Agen*, 43, 44, 70, 86, 269, 278, 327, 337, 338, 341, 344, 441, 443 –
- cath. *St-Étienne*, 118, 129, 339, 340 – coll. *St-Caprais*, 339, 340 – dioc., 117, 120, 319, 327, 344 – év., 118, 125-126, 319, 339, 340, 345, 346, 350.
- Agenais*, 318, 326-328, 338-341, 350.
- AGNÈS (ste), 70, 184, 188.
- AGRICOL (st), év. d'*Avignon*, 154-155.
- Ahun*, 69.
- AIGREUILLE (D'), Charles, historiographe, 416.
- AIGRIN, René, 14.
- Aigues-Mortes*, 395.
- AIMERY PICAUD, 359.
- AIMOIN, moine de *Fleury*, 325, 326, 382.
- AIMOIN, moine de *St-Germain-des-Prés*, 43.
- Aire[-sur-l'Adour]*, 344 – dioc. 348.